

FILIÈRE PÊCHE CONTINENTALE TRADITIONNELLE

Sommaire

FILIÈRE PÊCHE CONTINENTALE TRADITIONNELLE	1
SOMMAIRE	1
FILIERE PECHE CONTINENTALE TRADITIONNELLE	2
2. DESCRIPTION DE LA FILIÈRE	2
2.1. Le milieu naturel	2
2.2. Les techniques et les produits	3
2.3. Les acteurs	4
2.4. Les structures et modes d'organisation	5
2.4.1. Structures de production	5
2.4.2. Structures d'appui	5
2.4.3. Structures de commercialisation	5
2.4.4. Structures de gestion	5
2.5. L'économie globale de la filière	6
3. ANALYSE DE LA PROBLÉMATIQUE	6
3.1. Analyse externe	6
3.2. Analyse interne	6
4. POLITIQUE	7
4.1. Enoncé de la politique	7
4.2. Objectifs	7
4.3. Stratégies	7
4.4. Grands axes d'actions	7
ANNEXES	8
Abréviations	8
Références	8
Petit glossaire	8

FILIERE PECHE CONTINENTALE TRADITIONNELLE

1.

2. DESCRIPTION DE LA FILIÈRE

2.1. Le milieu naturel

Les zones de pêche continentale malgache concernent surtout les lacs, les marais et les lagunes. Les eaux des fleuves ou des rivières ne sont pas productives en raison de leur turbidité à l'exception de la Lily (haut bassin de l'Ikopa, exutoire du lac Itasy), le Mangory (versant Est) et l'Ihoso (haut bassin de Mangoky). Sur 2000 km² de zones piscicoles exploitables, 1500 à 1600 km² environ sont exploités en pêche, en pisciculture en étang et/ou en enclos, parmi lesquelles les plus importantes par leur superficie et leur production sont le lac Alaotra, le lac Kinkony, le lac Itasy, le lac Mantasoa, le lac Tsiacompaniry, la région de Miandrivazo, le cours intérieur de la Tsiribihina et les lagunes associées au canal des Pangalanes. Ces zones sont pour la plupart associées aux principaux bassins hydrologiques de l'île.

Ces plans d'eaux continentaux sont, depuis des années, sujets à de nombreuses menaces. Cependant, aucun plan d'aménagement de ces lacs n'a encore été préparé. La sédimentation, conséquence de la déforestation massive des pentes des bassins versants, entraîne un engorgement des lacs et des marais en conduisant au comblement et à la réduction de leur superficie. Les aménagements tels que les endiguements, la construction de barrages, le drainage et l'assèchement des marais pour la pratique de la riziculture irriguée, et la pollution domestique et industrielle (rejets des tanneries, papeteries, teintureries, filatures...) entraînée par les cours d'eaux coulant à proximité des grandes agglomérations, détruisent les milieux et les flore et faune aquatiques de ces plans d'eau. Dans certains lacs, l'envahissement de plantes aquatiques (jacinthes d'eau...) entrave leur exploitation. La plus grande menace est la surexploitation de ces plans d'eau. En effet, sans aucun système de suivi et de contrôle de l'activité de pêche, la pression de pêche est de plus en plus accrue en raison de l'augmentation de la population. De plus, face au faible rendement piscicole de ces plans d'eau, les pêcheurs ont tendance à utiliser des engins peu sélectifs.

Sur un potentiel estimé sur la base de la surface des eaux douces propres à la pêche et à la pisciculture de 40 000 tonnes, la production actuelle selon les statistiques officielles se situe aux environs de 32 250 tonnes avec une pêche continentale stabilisée, depuis 10 ans, à 30 000 tonnes, une pisciculture en étangs qui oscille autour de 750 tonnes et une riziculture autour de 1.500 tonnes.

Les statistiques publiées sont peu fiables. Plusieurs lacs des régions de SAVA et DIANA et de certaines zones éloignées des chefs lieux de Provinces et de Circonscriptions ne sont pas couverts par le système statistique de l'administration des pêches. La production continentale est, probablement, sous-estimée.

2.2. Les techniques et les produits

La faible production piscicole des milieux naturels et l'absence de qualités requises pour servir de poissons d'élevage ou d'exploitation intensive des espèces autochtones, dulçaquicoles et euryhalines appartenant, principalement, aux familles des CHAETODONIDAE, BEDOTIDAE, GOBIDAE, CICHLIDAE, ont justifié l'introduction d'espèces nouvelles plus robustes.

Deux stations de recherche piscicole et 31 stations piscicoles ont été créées au début des années 1900. Elles avaient pour vocation essentielle la production d'alevins cessibles pour la pisciculture en étangs et en rizière et pour des déversements dans les différents plans d'eau intérieurs ou d'altitude qui sont moins riches que les lacs côtiers, lesquels sont envahis saisonnièrement ou en permanence par des espèces euryhalines.

Sur 23 espèces introduites officiellement depuis 1914, seules 5 ne sont pas acclimatées. Les introductions réussies concernent celles de la carpe (*Cyprinus*), des tilapias (*Tilapia*), du cyprin doré (*Carassius auratus L.*) et *Heterotis niloticus*. Les espèces introduites ont supplanté la faune autochtone. C'est le cas de *Paratilapia polleni* (Marakely) qui a, pratiquement, disparu des plans d'eau des Hautes terres. Le Black-bass (*Micropterus salmoides*) est un prédateur des juvéniles de *Ptychochronoides betsileanus* (Katria). Le poisson Fibata (*Ophiocephalus striatus*), originaire des Philippines est un carnivore strict, très vorace, à large spectre alimentaire.

Actuellement, l'essentiel des ressources piscicoles des eaux intérieures est composé de Carpes et de Tilapias. A ces introductions a fait suite une augmentation de la production piscicole des eaux intérieures. Mais, au fur et à mesure, les plans d'eaux des zones facilement accessibles ou les zones nouvellement désenclavées, ont été soumises à un effort de pêche de plus en plus intensif, résultant de la pression démographique et entraînant une surexploitation des stocks des carpes et des tilapias.

A côté des ressources piscicoles des eaux intérieures, y compris les Varilava (*Pellonulops madagascariensis*), les Gambusies ou Pirina et les anguilles, les autres produits de la pêche non répertoriés dans les données statistiques des pêches, concernent, principalement, les crevettes d'eau douce des genres *Caridina* (*Caridines* ou Patsamena) et *Macrobrachium* (espèce *Macrobrachium rosem bergii*, espèce introduite et économiquement importante).

La pêche traditionnelle continentale se pratique à pied avec des nasses et des toiles moustiquaires en bord des lacs ciblant les Varilava, les Patsa et les Pirina ou à bord des pirogues. Les pirogues monoxyles ou en planches, mues à la rame, et d'une longueur de 5 m, sont construites dans du bois d'*Eucalyptus robusta* (Kininina). Les engins utilisés sont les filets maillants (engins sélectifs), les sennes et les éperviers (engins non sélectifs) et les lignes.

Les seules données fiables, provenant de l'enquête cadre des pêcheries traditionnelles côtières malgaches (1987/1988) et l'enquête cadre dans les principales pêcheries des eaux intérieures (1988/1989) sont très anciennes et ne reflètent plus la situation de la pêche traditionnelle continentale. Il a été recensé, à l'époque, 17 818 pêcheurs continentaux dont 69% travaillant en eaux douces côtières, 7.023 embarcations équitablement répartis entre les lacs et les eaux côtières, et 27 209 engins de pêche dont 6 701 de filets maillants et 9 735 de lignes, le reste constitué d'engins peu sélectifs.

Dans la mesure où les plans d'eau exploités sont ceux qui sont peu éloignés des grands centres de consommation des Hautes Terres ou des régions à forte densité de population, les captures sont écoulées à l'état frais, soit auprès des mareyeurs/collecteurs, soit directement aux consommateurs, soit au niveau des marchés des centres de consommation. L'autoconsommation est faible. Il n'existe pas de moyens de transformation pour les produits piscicoles. Seules les Varilava, les Patsa mena et les Pirina subissent des séchages au soleil avant leur vente. Séchés à même le sol et rarement sur des nattes, ces produits séchés sont de qualité sanitaire peu satisfaisante. Quant aux poissons frais, ils sont transportés dans des soubiques sans aucun autre mode de conditionnement. L'utilisation de la glace est très rare, voire inexistante.

2.3. Les acteurs

Les pêcheurs continentaux sont pratiquement tous des agriculteurs-pêcheurs. L'agriculture n'est qu'une activité saisonnière (d'Avril à Novembre surtout) et ne fournit plus, depuis des décennies, une subsistance suffisante pour la population sans cesse croissante. La pression sur les zones de pêche s'est donc beaucoup accrue, d'autant plus qu'aucun contrôle de l'activité de pêche n'est appliqué.

Sur les 17 818 pêcheurs continentaux recensés (1987/1988) 5 367 pêchaient dans les lacs intérieurs et 12 451 dans les plans d'eau douce côtière avec plus de la moitié de pêcheurs à pied (6 847).

La pêche dans les plans d'eaux continentaux est pratiquée surtout par des hommes (94%). Les femmes et les enfants (10% à 15%) pratiquent uniquement la pêche à l'aide de toile moustiquaire ciblant les varilava, ou la pêche à la nasse ciblant en bord des lacs les pirina, les patsa et les juvéniles de poissons. Aucun recensement des autres acteurs de la filière pêche traditionnelle continentale n'a été réalisé jusqu'à ce jour. Le circuit de vente des produits est court : pêcheurs – mareyeurs / collecteurs/vendeurs – consommateurs.

2.4. Les structures et modes d'organisation

2.4.1. Structures de production

Il n'existe pas de structures d'organisation particulière pour la pêche traditionnelle continentale, à pied ou piroguière. Les pêcheurs travaillent tous de façon individuelle.

2.4.2. Structures d'appui

Etant très individualistes, les pêcheurs continentaux n'ont jamais monté des structures d'organisations professionnelles, en groupements ou associations.

2.4.3. Structures de commercialisation

La production de la pêche continentale est très faible, n'assure pas la demande en poissons des grands centres de consommation. De ce fait, toutes les captures sont pratiquement, écoulées à l'état frais suivant un circuit de commercialisation très simplifié. De ce fait, il n'existe pas de structure d'organisation pour la commercialisation. Les mareyeurs, collecteurs, revendeurs travaillent eux aussi individuellement.

2.4.4. Structures de gestion

L'exploitation des plans d'eau continentaux est gérée par l'Etat, à travers le ministère chargé de la pêche et de l'aquaculture, et plus précisément le service de la pêche continentale des circonscriptions. Face à la faible production des plans d'eau, l'Etat a créé, au début des années 1900, deux stations de recherche et 31 stations de production d'alevins pour accompagner l'introduction d'espèces piscicoles nouvelles, à partir de 1914.

Les premiers déversements d'alevins ont enrichi les plans d'eau en ressources halieutiques. Des textes réglementaires ont interdit l'utilisation d'engins peu sélectifs et destructeurs de milieux et de ressources. L'inapplication de ces textes couplée avec la forte croissance démographique des populations riveraines ont entraîné une surexploitation de plus en plus intense de ces plans d'eau.

Un plan de repoissonnement des grands plans d'eau menacés de surexploitation a été prévu dans le premier plan directeur de la pêche et de l'aquaculture (1992-1996). Cependant, les crédits nécessaires pour leur réalisation effective n'étaient pas suffisants. La période de fermeture annuelle de la pêche pendant 2 ou 3 mois a été alors instaurée pour certains lacs.

Le plan directeur 1997-2001 n'a prévu que deux actions spécifiques pour la pêche continentale. Il s'agit de « la formulation et application des plans d'aménagement appropriés pour les principaux lacs (en priorité : Alaotra, Kinkony, Itasy, Tsiacompaniry, Mantasoa et Antohomarivo) et la protection de l'environnement lacustre ». La première n'a pas été réalisée, la deuxième a permis de mettre en place le système de transfert de gestion par le principe de GELOSE (Gestion Locale Sécurisée) des lacs de Soamalijo et Ankerike (Fivondronana d'Antsalova) dans le cadre de sites RAMSAR (Convention sur les zones humides).

Pour la formation, le suivi statistique et l'hygiène des produits sur les marchés et dans les poissonneries, prévues pour la pêche traditionnelle, les actions réalisées n'ont touché que la pêche traditionnelle maritime.

En fin de compte, l'administration des pêches et les bailleurs de fonds ont apparemment délaissé la pêche continentale. Pendant plus d'une dizaine d'années, elle n'a été ni suivie, ni appuyée.

2.5. L'économie globale de la filière

La quasi-totalité des captures continentales est écoulee sur les marchés locaux et donc pour la consommation locale.

Sans données récentes sur cette filière, tout ce qu'on peut dire c'est que cette pêche n'a que très peu d'opportunités de développement sauf pour le développement futur des anguilles (autre fiche) pour l'exploitation ou pour l'exportation éventuelle de *Macrobrachyum*, mais qu'elle semble rentable pour les pêcheurs continentaux dans la mesure où le prix de vente des poissons continentaux est relativement élevé (à peu près deux fois le prix des poissons marins) et que les investissements sont faibles (coût des pirogues et des engins de pêche assez bas, pas d'investissement pour les modes de transformation).

3. ANALYSE DE LA PROBLÉMATIQUE

3.1. Analyse externe

Opportunités	Contraintes
<ul style="list-style-type: none"> • Existence de quelques espèces exportables. 	<ul style="list-style-type: none"> • Possibilités et prospection encore à réaliser.

3.2. Analyse interne

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Apport en protéines d'origine animale pour la population locale. • Faible coût d'investissement. • Possibilité de développement en relation avec la pisciculture 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible production sans déversement d'alevins piscicoles. • Inexistence de plans d'aménagement des plans d'eau. • Aucun respect de règles de préservation de la ressource. • Aucun encadrement des pêcheurs continentaux. • Inexistence de suivi statistique. • Dégradation des plans d'eau. • Mauvaises conditions de vente n'assurant pas une qualité sanitaire des produits.

4. POLITIQUE

4.1. Enoncé de la politique

Dans le cadre de plan directeur de la pêche et de l'aquaculture 2004-2007, il s'agit de participer à la satisfaction des besoins alimentaires de la population et d'améliorer le revenu et les conditions de vie des pêcheurs traditionnels.

4.2. Objectifs

Les objectifs assignés à la filière pêche continentale sont, essentiellement, de

- augmenter la production pour la consommation locale ;
- augmenter le revenu du pêcheur continental.

4.3. Stratégies

Pour réaliser ces objectifs, les stratégies suivantes sont préconisées :

- Gestion pour une exploitation durable et pour la préservation de l'environnement ;
- Assistance à la pêche traditionnelle continentale.

4.4. Grands axes d'actions

Le plan directeur 2004-2007 prévoit les actions ci-après.

- Gestion responsable des principaux plans d'eaux douces avec l'engagement des communautés de base.
- Intégration des mesures pour la préservation de l'environnement et de l'équilibre écologique dans les systèmes d'aménagement des différentes pêcheries surexploitées ou menacées de surexploitation.
- Renforcement du suivi et du contrôle du fonctionnement du secteur.
- Elaboration des plans d'aménagement des plans d'eau les plus importants.
- Meilleure connaissance du potentiel dulçaquicole des zones enclavées, difficiles d'accès.
- Coordination avec les départements concernés par les programmes du DSRP pour en faire bénéficier les zones à forte densité de pêcheurs traditionnels.

ANNEXES

Abréviations

DIANA	Diégo-Suarez, Ambilobe, Nosy-Be, Ambanja.
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté.
DIANA	Diégo-Suarez, Ambilobe, Nosy-Be, Ambanja.
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté.
GELOSE	Gestion Locale Sécurisée.
SAVA	Sambava, Andapa, Vohémar, Antalaha.

Références

ANDRIANAIVOJAONA Ch. et al.. Plan directeur 2004-2007 du secteur halieutique et aquacole à Madagascar. 2003.

Anonyme, Rapports annuels du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche.

Petit glossaire

Dulçaquicoles. Qui vivent en eau douce.

Euryhalines. Qui supportent une large gamme de salinité.

Filet maillant. Filet permettant de capturer les poissons qui s'y maillent et les crustacés qui s'y enchevêtrent.

Pirogue monoxyle. Pirogue faite d'une seule pièce de bois.